



VALLÉE DU GAPEAU

DECISION COMMUNAUTAIRE N° 22/11/28-01

Envoyé en préfecture le 29/11/2022

Reçu en préfecture le 29/11/2022

Publié le

ID : 083-248300410-20221128-22_11_28_01-AU



OBJET : SIGNATURE DE MARCHÉ EN APPEL D'OFFRES OUVERT RELATIF à la Collecte des ordures ménagères résiduelles et recyclables sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau 2022 – 2027.

Le Président de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2131-2, L.5211-3, L.5211-9 et L.5211-10,

VU la délibération du conseil communautaire n° 20-07-10/05 du 10 juillet 2020, portant délégations du conseil communautaire au Président,

CONSIDERANT qu'un avis d'appel public à la concurrence pour un appel d'offres ouvert a été envoyé le 13 juillet 2022 avec remise des offres pour le 29 août 2022 à 12h00, pour le marché « **Collecte des ordures ménagères résiduelles et recyclables sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau 2022 – 2027** »,

CONSIDERANT que trois entreprises ont répondu à cette consultation,

CONSIDERANT que suite à la décision de la commission d'appel d'offre du 12 octobre 2022, la Société BZ ENVIRONNEMENT a remis l'offre économiquement la plus avantageuse au regard des critères de jugement préfixés dans le règlement de la consultation,

CONSIDERANT les crédits inscrits au Budget Principal de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau,

DECIDE

ARTICLE UNIQUE :

DE SIGNER un marché en Appel d'Offres Ouvert avec la Société BZ ENVIRONNEMENT - 11 Rue Racine - 83000 TOULON, pour un pour un montant global forfaitaire annuel de 1 399 405,44 € TTC et dont l'Acte d'Engagement est joint en annexe à la présente décision.

Fait à Solliès-Pont, le 28 novembre 2022

Docteur André GARRON
Président CGVG
Maire de Solliès-Pont

Certifié exécutoire compte-tenu de sa transmission en Préfecture du Var le et de son affichage le

- communiquée sous forme de donner acte au conseil communautaire lors de sa prochaine séance,

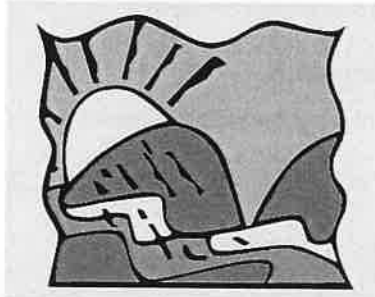
- peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter des présentes dates de transmission et affichage/notification. Il peut être saisi par l'application informatique « télérecours citoyen » accessible sur le site internet www.telerecours.fr.

Dr André GARRON, Président - date de mise en ligne : 29/11/2022

Envoyé en préfecture le 29/11/2022
Reçu en préfecture le 29/11/2022
Publié le
ID : 083-248300410-20221128-22_11_28_01-AU



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



VALLÉE DU GAPEAU

1193, Avenue des Sénéès

83210 Solliès-Pont

Tel : 04.94.33.78.84

**Marché de prestations de
services divers**

Acte d'engagement

Objet du marché ordinaire

**Collecte des ordures ménagères résiduelles et recyclables sur le
territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau**

2022 - 2027

Numéro de Marché : 2022-DUR-35

Le présent marché est passé en vertu des dispositions des articles R. 2124-2,1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique, régissant l'appel d'offres ouvert.

Article 1 – Identification de l'acheteur

Autorité compétente pour signer le marché : Monsieur le Président

Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de Toulon
Adresse : Place Besagne
83000 TOULON

Article 2 – Contractant

Je soussigné,

Nom et Prénom : **BONIFAY Stéphane**

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

- Je suis le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- Je suis le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société) :
BZ ENVIRONNEMENT

Domicilié à : **11 Rue Racine – 83000 TOULON**

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET : **913 364 576 00011**

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de : **TOULON**

Sous le n° **2022B01329**

Téléphone : **04.89.79.92.12**

Télécopie : **SANS OBJET**

Courriel : **office@bz-environnement.fr**

- La société désignée ci-dessus est le mandataire solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire non solidaire des membres du groupement conjoint présenté en annexe
- La société désignée ci-dessus est le mandataire des membres du groupement solidaire présenté en annexe

L'opérateur économique est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 ? Oui Non

Désigné dans le marché, sous le nom " titulaire " ;

- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues aux articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite fixée pour la réception des offres.

Article 3 – Prix (à compléter par le candidat)

Les prestations définies à l'article 10 du CCAP comme étant réglées au forfait, en année pleine, sont rémunérées par application du **prix global forfaitaire annuel** (montants indiqués dans le DPGF) égal à :

- Montant Hors Taxes : **1 273 750.00 euros** (en chiffres)
- Montant Hors Taxes : **Un million deux cent soixante treize mille sept cent cinquante euros** (en lettres)
- **TVA au taux de 10 % et 5,5 %**
- Montant TTC : **1 399 405,44 euros** (en chiffres)
- Montant TTC : **Un million trois cent quatre vingt dix neuf mille quatre cent cinq euros et quarante quatre cts** (en lettres)

Les prestations sont exécutées conformément aux dispositions du Cahier des Clauses Techniques Particulières.

L'entreprise ou les entreprises groupées sera (seront) rémunérée(s) par application des prix figurant au Bordereau des Prix unitaires du marché et correspondent aux quantités réellement commandées.

En cas de groupement, la répartition de la rémunération entre les membres du groupement est annexée à cet acte d'engagement.

Article 4 – Sous-traitance

Les annexes n°..... à cet acte d'engagement indiquent, pour chaque sous-traitant payé directement, la nature et le montant des prestations qu'il est envisagé de lui faire exécuter, ainsi que les noms de ces sous-traitants et les conditions de paiement des contrats de sous-traitance ; le montant des prestations sous-traitées indiqué dans chaque demande constitue le montant maximal de la créance que le sous-traitant concerné pourra présenter en nantissement ou céder.

Ces demandes prennent effet à la notification du marché ; cette notification est réputée emporter acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement du contrat de sous-traitance.

Le montant total des prestations qu'il est envisagé de sous-traiter conformément à ces annexes est de :

- Montant hors taxes euros (en chiffres)
- T.V.A. au taux de %, soit euros (en chiffres)
- Montant TTC euros (en chiffres)
- Montant TTC euros (en lettres)



Article 5 – Paiement

En cas de paiement sur un seul compte, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte suivant :

Libellé du compte : **BZ ENVIRONNEMENT**

Domiciliation : **SOCIETE GENERALE TOULON ENTREPRISES**

Adresse : **14 Place d'Armes – 83000 TOULON**

CODE IBAN : **FR76 3000 3002 9900 0257 1550 339**

Code BIC : **SOGEFRPP**

En cas de paiement sur plusieurs comptes, dupliquer et remplir l'annexe "en cas de réponse en groupement" autant de fois que nécessaire.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se libère des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter les montants au crédit des comptes désignés dans les annexes, les avenants ou les actes spéciaux.

Les paiements sont effectués en euros.

Article 6 – Avance

Conformément à l'article R. 2191-5 du code de la commande publique, le ou les candidats ci-avant désignés :

- o refusent de percevoir la ou les éventuelles avances prévues

Article 7 – Engagement du candidat

Fait en un seul original

Nom, prénom et qualité du signataire*	Lieu et date de signature	Signature
BONIFAY Stéphane - Président	Toulon, le 29/08/2022	

*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

Article 8 – Liste des annexes à l'acte d'engagement

- Annexe - En cas de réponse en groupement
- Annexe - En cas de sous-traitance

Article 9 - Acceptation du marché (à remplir par le pouvoir adjudicateur)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A

le

Signature de l'autorité compétente en vertu de délibération du 10 juillet 2020 :

Article 10 - Date d'effet du marché

En cas d'envoi par le profil d'acheteur :

Date de mise à disposition sur le profil d'acheteur

Date de la première consultation par le titulaire.....

Références :

A défaut de consultation par le titulaire, la notification est réputée faite huit jours après la mise à disposition.

En cas d'envoi postal en LRAR :

Coller ci-dessous l'avis de réception postal, daté et signé par le titulaire

En cas de remise contre récépissé :

Le titulaire signera la formule ci-dessous :

« Reçu à titre de notification une copie du présent marché »

A

le

Signature du titulaire

Cadre pour nantissement ou cession de créance : (1)

Formule d'origine

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

- La totalité du marché (2)
- La partie des prestations évaluées à euros (en lettres) que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct.
- La partie des prestations évaluées à euros (en lettres) et devant être exécutées par en qualité de :
 - [] cotraitant
 - [] sous-traitant

A

le (3)

Signature,

(1) A remplir par le pouvoir adjudicateur en original sur une photocopie.

(2) Rayer la mention inutile.

(3) Date et signature originales.

Annotations ultérieures éventuelles

Le titulaire souhaite ne pas confier l'exécution d'une partie des prestations à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct. Cette partie non sous-traitée est au maximum de euros TTC.

ANNEXE - En cas de réponse en groupement

(A reproduire pour chacun des cotraitants)

Acheteur : Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau
1193, Avenue des Sénès
83210 Solliès-Pont
04.94.33.78.84

Collecte des ordures ménagères résiduelles et recyclables sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau 2022 - 2027

Cotraitant n°....

Désignation du cotraitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

En tant que membre du groupement conjoint

En tant que membre du groupement solidaire

L'opérateur économique est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 ? Oui Non



- Après avoir pris connaissance du cahier des clauses administratives particulières (CCAP) et des documents qui y sont mentionnés ;
- M'ENGAGE à produire, si mon offre est retenue et si je ne les ai pas déjà fournis à l'appui de mon offre, les pièces prévues aux articles R. 2143-6 à R. 2143-10 du code de la commande publique dans un délai de 10 jours francs à compter de la date de réception de la demande qui m'en sera faite par le pouvoir adjudicateur.
- M'ENGAGE sans réserve, conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations dans les conditions ci-après définies.

Description des prestations réalisées	Montant HT

Paie ment

- [] Les prestations décrites ci-dessus sont payées sur le compte du mandataire solidaire
- [] Les prestations décrites ci-dessus sont payées directement sur le compte suivant

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

Nom, prénom et qualité du signataire*	Lieu et date de signature	Signature

*Le signataire doit avoir le pouvoir d'engager la personne qu'il représente.

ANNEXE - En cas de sous-traitance : Demande d'acceptation d'un sous-traitant

(A reproduire pour chacun des sous-traitants)

Acheteur : Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau
1193, Avenue des Sénès
83210 Solliès-Pont
04.94.33.78.84
Comptable assignataire des paiements : Monsieur le Trésorier de Toulon

Collecte des ordures ménagères résiduelles et recyclables sur le territoire de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau 2022 - 2027

Sous-traitant n°....

Titulaire :

Désignation du sous-traitant :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Agissant en mon nom personnel :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Agissant pour le nom et pour le compte de la société (intitulé complet et forme juridique de la société :

Domicilié à :

Immatriculé à l'INSEE sous le n° SIRET :

Inscrit au Registre du Commerce et des Sociétés de :

Sous le n°

Téléphone :

Télécopie :

Courriel :

Le sous-traitant est-il une micro, une petite ou une moyenne entreprise au sens de la recommandation de la Commission du 6 mai 2003 ou un artisan au sens du I de l'article 19 de la loi du 5 juillet 1996 ?

Oui Non

Cette information a une incidence sur la périodicité de versement des acomptes (article R. 2191-22 du code de la commande publique)

2/ Description des prestations sous-traitées

Description des prestations	Montant HT

3/ Conditions de paiement du contrat de sous-traitance

Libellé du compte :

Domiciliation :

Adresse :

CODE IBAN :

Code BIC :

- Modalités de calcul et de versement des acomptes :
- Date (ou mois) d'établissement des prix :
- Modalités de variation des prix :
- Stipulations relatives aux délais, pénalités, primes, réfections et retenues diverses :

4/ Déclaration du sous-traitant

Le sous-traitant déclare sur l'honneur n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 et L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Le sous-traitant demande à bénéficier d'une avance : oui non

Fait à, le

Le sous-traitant,

5/ Déclaration du titulaire

Le titulaire déclare que son sous-traitant remplit les conditions pour avoir droit au paiement direct (tel est le cas si le montant du contrat de sous-traitance est supérieur à 600 euros TTC) :

oui non

Fait à, le

Le soumissionnaire ou le titulaire,

La notification du marché emporte acceptation du sous-traitant et agrément de ses conditions de paiement par l'acheteur.